

Les indicateurs démographiques

Un certain nombre d'**explications** sont basées sur des arguments ou/et des données démographiques. Par ailleurs, des **décisions** se prennent au nom de modifications démographiques. Enfin, les **médias** véhiculent ou relayent des idées, des discours, des données relatives à la démographie. Aussi, afin de se garder des idées reçues et des données fallacieuses, les informations démographiques méritent-elles d'être interrogées.

1. Information relative à la démographie

La démographie intervient le plus souvent en tant que **problème**... qui traduit souvent la **crainte** du futur ou des autres. Dans des **registres** qui relèvent parfois de la **catastrophe** ou du spectaculaire, souvent de la **perte d'un âge d'or**, entre regret et fatalité, ou encore de l'**inadéquation** d'une situation : manque (pas assez), excès (trop) et déséquilibre ...

Ces registres renvoient à une mise en scène et/ou à une interprétation des faits : accrocher l'auditeur, montrer (à tort ou à raison) l'urgence (vraie ou supposée) de la question, la gravité du problème, l'importance des conséquences, la nécessité de l'action, présenter une appréciation (fondée ou non) d'une situation ou/et d'une évolution. En soi, ils ne disent pas que les faits sont avérés ou non. Aussi faut-il chercher, sous la forme, le fond ; la cohérence entre faits et interprétation.

Dans un certain nombre de cas les affirmations ne sont fondées sur aucun élément. Plus souvent, les **données ne permettent pas d'apprécier une situation** : valeurs absolues plutôt que relatives ; non prise en compte des évolutions ; données imprécises, notamment relativement à la nature, à la date, au caractère provisoire ou non de l'indicateur ; données inadéquates, sans réel rapport avec le discours tenu. Enfin, le médiateur (journaliste ou autre) ou/et le récepteur de l'information ne **maîtrise pas** et donc, a fortiori, **ne critique pas** les éléments avancés.

Les **données insuffisantes ou fausses** peuvent relever de **plusieurs registres** qui ne s'excluent pas : Manipulation (expert *ad hoc* pour légitimer un discours) : non ou mal dit en connaissance de cause ; Ignorance (concepts inconnus) : consciente (manque de temps pour connaître) ou non ; Formatage (données conformes / idées reçues) : évidences qui ne se discutent plus. Bref, il s'agit de se méfier des idées reçues, des fausses évidences et de la simplicité apparente.

2. Des concepts aux indicateurs démographiques

2.1. Quelques concepts démographiques

Pyramide des âges : représentation graphique qui donne la répartition par âge et par sexe d'une population, généralement d'un pays.

Accroissement naturel (mouvement naturel ou solde naturel) : Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

« Après avoir longtemps stagné autour de 40 millions d'habitants, la population de la France connaît depuis un demi-siècle une forte croissance. Les deux composantes de cette croissance - à savoir l'excédent des naissances sur les décès (" excédent naturel ") et l'excédent de l'immigration sur l'émigration (" solde migratoire " ou " migration nette ") - sont positives sur toute la période. À l'heure actuelle, le nombre des naissances excède de 40 % celui des décès. Dans les cinq dernières années, par exemple, on compte en moyenne 745 000 naissances annuelles pour 535 000 décès, soit un solde annuel positif de 210 000 personnes. Au cours du XXe siècle, il faut remonter aux années 1935-1939, puis à l'année 1929, pour trouver en temps de paix un solde naturel négatif. De son côté, le solde migratoire est également positif depuis la Libération. »

(François Héran, Problèmes Économiques, n° 2769, 10/07/2002)

Seuil de renouvellement : Aujourd'hui, en France, on considère que le renouvellement des générations est assuré lorsqu'il naît **2,075** enfants par femme. Trois éléments déterminent le calcul de ce seuil : **2**, pour remplacer les parents, **0,05** car il naît 105 garçons pour 100 filles et **0,025** pour tenir compte de la mortalité féminine, très faible, avant l'âge moyen à la maternité. Lié à des conditions sanitaires, ce seuil est variable dans le temps et dans le monde.

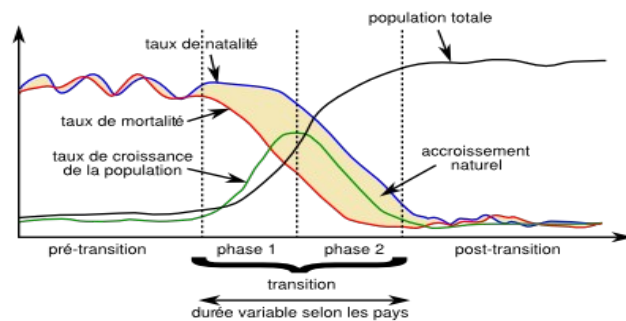
« le seuil se situe actuellement à 2,075 enfants par femme car il faut tenir compte du léger surcroît de naissances masculines (il naît 105 garçons pour 100 filles) et de la mortalité infantile et juvénile qui empêche une faible fraction des filles de survivre jusqu'à l'âge médian de fécondité. Selon la table de mortalité de 1995-1997 dressée par l'INSEE, 1,2 % d'entre elles décèdent avant l'âge de 29 ans, une proportion qui est encore susceptible de baisser, mais très légèrement, dans les prochaines décennies. Le seuil de 2,1 enfants par femme n'a donc rien d'immuable. Il y a un siècle, la mortalité des filles était si importante qu'une femme devait mettre au monde en moyenne 2,9 enfants pour être remplacée au lieu de 2,1 aujourd'hui. [...] La très forte diminution de la mortalité au cours du XXe siècle a fortement réduit le niveau de fécondité nécessaire au remplacement (Sardon, 1990a). »

(Héran, 2002)

Inertie démographique : Élan acquis par une population en raison de la transformation lente de sa structure par âge. Ainsi, une population jeune continue de croître assez rapidement même si la fécondité est basse.

Viellissement de la population. Augmentation de la proportion de personnes âgées (de plus de 60 ans ou de plus de 65 ans). Deux effets peuvent l'expliquer : des générations moins nombreuses succèdent à des générations plus nombreuses ; une part plus importante de la population atteint des âges élevés, c'est-à-dire que, pour chaque génération, une proportion plus importante survit au-delà d'un certain âge.

Transition démographique : Passage d'un régime démographique caractérisé par une mortalité et une natalité fortes à un autre régime démographique caractérisé par une mortalité et une natalité faibles. La baisse de la mortalité précédant celle de la natalité, dans la **phase transitoire**, le taux de croissance de la population augmente et peut atteindre des valeurs élevées. Le **décalage** entre la baisse de la mortalité et celle de la natalité (divers rythmes de baisse de la mortalité et d'adaptation natalité-mortalité) crée des différences sensibles dans l'augmentation des populations.



2.2. Quelques indicateurs

2.2.1. Relatifs au renouvellement

Indice conjoncturel de fécondité ou **indice synthétique de fécondité (I_{cf})** : Somme des taux de fécondité par âge des femmes de 15 à 49 ans observés une année donnée, c'est-à-dire, le nombre moyen d'enfants qu'une femme mettrait au monde, si elle avait tout au long de sa vie la fécondité par âge observée l'année considérée. Presque toujours, sans le dire, c'est cet indice là qui est donné.

Descendance finale (I_{df}) : Nombre moyen d'enfants mis au monde par une génération de femmes, tout au long de leur vie féconde (15-49). La descendance finale indique si pour une génération (ensemble personnes nées la même année) donnée la population a été renouvelée ou non, le nombre moyen réel n'étant connu qu'à la fin de la vie féconde, c'est-à-dire 50 ans. En 2007, les femmes nées en 57.

Effet de calendrier : comparativement au comportement précédent, décalage - anticipation ou report - des naissances dans la vie féconde. Il en résulte que si les femmes sont dans un mouvement : a) d'anticipation des naissances, $I_{cf} > I_{df}$; b) de report des naissances, $I_{cf} < I_{df}$

« En l'espace de vingt-trois années, l'âge moyen de la maternité est monté de 26,5 à 29,4 ans, soit un recul d'un mois et demi par an en moyenne. Du coup la fécondité ne cesse de progresser après l'âge de trente ans. » (Héran, 2002)

« Comme son nom l'indique, il s'agit en effet d'un indicateur conjoncturel, dont les fluctuations peuvent être importantes et ne sont pas nécessairement dues à un changement du niveau de la fécondité, mais peuvent être provoquées par une modification du rythme de constitution de la descendance. C'est ainsi qu'aujourd'hui, dans la plupart des pays occidentaux, l'indicateur conjoncturel sous-estime le niveau réel de la fécondité, car les maternités y sont de plus en plus tardives. Pour établir des comparaisons, il est préférable de se baser sur la descendance finale. »

(France Prioux, "La fécondité."Après-demain, n° 412, mars 1999, Problèmes Économiques, n° 2656, 15/03/2000)

Si l'utilisation de l'indice conjoncturel de fécondité peut se comprendre, faute de mieux ; sauf s'il n'y a pas d'effet de calendrier (dans un sens ou un autre), il donne par construction, une image plus ou moins déformée de la descendance finale. Pour les projections démographiques, il est donc curieux de le retenir et d'ignorer la descendance finale....

2.2.2. Relatifs à la durée de vie

Espérance de vie à la naissance (ou à un âge donné) : Durée moyenne de vie d'une génération fictive qui serait soumise à tout âge aux conditions de mortalité observées l'année considérée. Le niveau de la mortalité infantile est un élément qui influence considérablement l'espérance de vie à la naissance.

Durée de vie effective : ne peut être connue qu'à (ou près de) la fin de la vie d'une génération, ce qui est encore plus long (environ 80 ans) que la fin de la vie féconde des femmes (50 ans).

Peux-t-on considérer l'espérance de vie à la naissance comme significative de la durée de vie effective ?

« L'espérance de vie à la naissance est un indicateur statistique très parlant et très performant pour décrire les conditions conjoncturelles de la mortalité. Cette espérance de vie n'a pourtant pas grande signification quant à la durée de vie réelle des hommes puisque à ce jour aucune population ne peut prétendre avoir vécu plus de 60-65 ans en moyenne. [...] ces durées de vie sont trop futuristes et trop éloignées des conditions réelles. »

(Nicolas Brouart, Actualité et dossier en santé publique, n° 21, décembre 1997, page XI)

Poids des structures par âge et des conditions passées de natalité ou de migration

« la réalité est là, [...] la faible proportion de personnes âgées de plus de 80 ans résulte de la très forte mortalité infantile qui sévissait encore au début du siècle (120 décès avant l'âge d'un an). De plus, les maladies infectieuses ont également emporté prématurément des populations jeunes jusque vers le milieu des années cinquante si bien que les survivants âgés sont aujourd'hui beaucoup plus rares qu'on ne le croit, même sans tenir compte des deux guerres mondiales. »

(Brouart, 1997)

Modification des conditions de vie. L'**environnement** (général & travail) en est une composante : rôle des pollutions diverses dans les pathologies, notamment le nombre de cancers, en particulier chez les individus jeunes. L'essentiel des origines n'est pas expliqué en France : les académies des sciences ou de médecine se focalisent sur ce qui est expliqué. Pourtant, des études effectuées à l'étranger, montrent l'impact de l'environnement. Pour autant, on ne saurait négliger les changements de **Mode de vie** : conditions de vie et comportements, notamment alimentaires en lien avec l'obésité.

3. Approche de la démographie française

3.1. Cas singulier dans l'histoire

A l'époque moderne, la **natalité** est **liée à la terre**. Ce « modèle » est partagé avec une partie de l'Europe de l'ouest au moins. Seuls deux enfants peuvent réellement s'établir pour remplacer les parents vieillissants : un garçon en reprenant les terres exploitées par ses parents ; une fille, plus ou moins dotée, en épousant un garçon en mesure de s'établir sur des terres. *A priori*, ce sont les seuls qui auront une descendance. Les autres enfants de la famille, qui parviennent à l'âge adulte, restent célibataires qu'ils partent à l'armée, entrent dans les ordres ou renforcent de leurs bras le travail sur les terres exploitées par le frère. Normalement, le groupe des « célibataires », beaucoup plus important qu'aujourd'hui, n'a pas de descendance (contrôle social important sous l'égide de l'Église), pourtant il joue un rôle très important dans la régulation du niveau de la population. En cas de besoin, il permet non seulement de limiter l'augmentation de la population mais aussi d'effectuer un rattrapage : lors de mortalités importantes, notamment dues à des épidémies, le groupe des « célibataires » constitue une « réserve » d'adultes en âge de procréer qui, au fur et à mesure, vient remplacer les adultes établis décédés.

La **lutte contre les épidémies** par des quarantaines et cordons sanitaires est généralement très efficace ; mais pas toujours : dernière épidémie de peste en France, en 1720, à Marseille puis en Provence. Les connaissances en matière sanitaire s'améliorent graduellement : 1796, première vaccine scientifique (Jenner)

La dernière famine française résulte de conditions climatiques particulièrement sévères sous le règne de Louis XIV (1692-3). Pour autant, la population n'est pas forcément toujours bien nourrie. Pourtant graduellement des **changements** se dessinent. La domination européenne sur les mers et sur les terres « découvertes » en Amérique, conduit à la multiplication des **apports extérieurs** : denrées exotiques ; modification des cultures par l'acclimatation de certaines plantes. L'agriculture française modifie donc ses **pratiques** qui se traduisent par une augmentation de la variété des cultures et du volume produit. Cependant, les augmentations quantitatives doivent être considérées avec prudence car elles pourraient résulter surtout d'une marchandisation croissante. En revanche, la proximité de la mer et des cours d'eau permet d'envisager des approvisionnements extérieurs ponctuels ou réguliers dans le cadre de l'émergence d'une division internationale du travail agricole (blé polonais, sucre des Antilles...).

La **transition démographique française** est non seulement **précoce (fin XVIIIe), lente et graduelle** mais aussi **première et singulière**, comparée à d'autres grands pays européens comme la Grande-Bretagne. Comme en France, la population reste longtemps très rurale et comme le déplacement des populations vers les villes s'inscrit dans la durée, on peut faire l'hypothèse que l'ancien modèle, resté dominant, facilite l'ajustement de la fécondité aux nouvelles conditions. Du coup, contrairement à ce qui s'observe dans la plupart des pays européens, la transition démographique française ne conduit pas à une augmentation très importante de la population ; et par suite, la France n'est pas un pays d'émigration massive. Au contraire, l'industrialisation se fait, en partie, avec le concours d'une main-d'œuvre immigrée.

3.2. Singularité qui perdure

Cas singulier en Europe : Renouveau de la population pour la génération des femmes nées en 60 (47 ans) et augmentation sensible des naissances hors mariage :

« Replacée dans le paysage européen, la croissance démographique de la France est un phénomène exceptionnel par sa stabilité et son ampleur depuis vingt-cinq ans. [...] la France est actuellement à l'origine des deux tiers de la croissance naturelle dans l'Union européenne, alors qu'elle représente moins de 16 % de sa population. [...] la France occupe, par la vitalité de sa croissance, une place à part dans l'ensemble de l'Union européenne. » (Héran, 2002)

Baby-boom d'après guerre... « une anomalie », qui n'est pas le fait de toute l'Europe.

« S'il est vrai qu'à l'apogée du baby-boom la fécondité du moment a franchi un temps le seuil des 3 enfants par femme, il faut rappeler qu'elle n'avait jamais dépassé 2,5 enfants par femme tout au long des années 1910-1940, Si ce n'est une brève récupération au lendemain de la Grande Guerre. Quand on considère la fécondité finale des générations, l'essor du baby-boom apparaît moins heurté. La courbe des naissances a culminé pour les femmes de la génération 1930 au niveau de 2,6 enfants par femme, la hausse de l'indicateur conjoncturel au-dessus de ce niveau étant due, comme c'est désormais bien connu, à une anticipation des naissances par rapport aux habitudes précédentes, que ces naissances soient ou non désirées. [...] Mais, si les couples se mariaient et avaient leur premier enfant de plus en plus tôt, ce rajeunissement ne pouvait durer indéfiniment. [...] La fin du baby-boom, au milieu des années soixante-dix, marque donc simplement le retour à une tendance de très long terme, momentanément interrompue. Considérer que le niveau des naissances est devenu depuis lors inférieur à la normale, c'est supposer implicitement que l'exception du baby-boom aurait dû demeurer la règle. » (Héran, 2002)

Conclusion

Si l'imprécision dans la nature des données est fallacieuse, les estimations pour le futur sont délicates et méritent qu'on en examine et critique les hypothèses... voire qu'on les améliore. Ainsi de la proposition d'*« une durée de vie moyenne qui tienne compte de la mortalité réelle passée de toutes les générations encore représentées aujourd'hui. »* à partir de *« la statistique annuelle des proportions de survivants de chaque génération et d'en faire la simple somme. »* (Brouart, 1997)

Références / Démographie : indicateurs & chiffres : Sites I.N.E.D. (<http://www.ined.fr/>) & I.N.S.E.E. (<http://www.insee.fr/>)
/ Environnement : <http://www.novethic.fr> ; <http://www.notre-planete.info> ; Vigitox Appel de Paris : www.artac.info